

Compte rendu des délibérations
Séance du Conseil Municipal
4 novembre 2022

Etaient présents :

M. Guy SCHMITT, Maire
MM. Rodney BOBE, Adjoint au Maire

Mme Charlotte GANGLOFF, Agnès GOEFFT et Elodie KLUGESHERZ

MM. Roger JACOB, Jean-Claude REGIN, Nicolas WEBER et Gabriel ZERR

Absents excusés :

Mme Dominique KOBİ

MM. Jérôme BARTH, Tanguy KARTNER, Alain VON WIEDNER et Michel WILT

Absents non excusés : *Néant*

Procurations :

Mme Dominique KOBİ pour le compte de M. Rodney BOBE
M. Tanguy KARTNER pour le compte de Mme Elodie KLUGESHERZ
M. Alain VON WIEDNER pour le compte de Mme Charlotte GANGLOFF
M. Michel WILT pour le compte de M. Nicolas WEBER

N° de la délibération	Intitulé	Approbation
DEL-PERM 6/2022	DELEGATION PERMANENTE DU MAIRE N° 6/2022	<i>Information</i>
N° 01/06/2022	DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE	<i>Unanimité</i>
N° 02/06/2022	DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT « INCENDIE ET SECOURS »	<i>Unanimité</i>
N° 03/06/2022	AUTORISATION DE SIGNER UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE PAROISSIALE POUR LE PERISCOLAIRE	<i>Unanimité</i>
N° 04/06/2022	PETITE ENFANCE : CONCLUSION D'UNE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU BAS-RHIN	<i>Unanimité</i>

<p>N° 05/06/2022</p>	<p>TOMBE 6B5 AU CIMETIERE COMMUNAL</p> <p>TOMBE 6B5 CONCESSION TEMPORAIRE DE 1977 AU NOM DE MME VEUVE KAUFFER LUCIEN POUR Y FONDER LA SEPULTURE DE LA FAMILLE KAUFFER-BILDSTEIN</p> <p>TRANSFERT DU DROIT DE CONCESSION TEMPORAIRE DE LA TOMBE 6B5 AU NOM DE MME KOLMER PATRICE, AYANT DROIT</p> <p>RENOUVELLEMENT DE LA CONCESSION AU NOM DE MME KOLMER PATRICE, AYANT DROIT</p>	<p><i>Unanimité</i></p>
<p>N° 06/06/2022</p>	<p>ACQUISITION PAR ACTE ADMINISTRATIF</p> <p>DE LA PARCELLE SECTION 2 N° 267 LIEUDIT RUE DES PRES CONTENANCE 29 CENTIARES</p> <p>TERRAIN APPARTENANT AUX CONSORTS DINTEN AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SOULTZ-LES-BAINS</p>	<p><i>Unanimité</i></p>
<p>N° 07/06/2022</p>	<p>ACQUISITION PAR ACTE ADMINISTRATIF</p> <p>DE LA PARCELLE SECTION 2 N° 273 LIEUDIT WEIHERGARTEN CONTENANCE 150 CENTIARES</p> <p>TERRAIN APPARTENANT AUX CONSORTS DINTEN AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SOULTZ-LES-BAINS</p>	<p><i>Unanimité</i></p>
<p>N° 08/06/2022</p>	<p>ACTE ADMINISTRATIF - ACTE D'ACHAT</p> <p>DE LA PARCELLE SECTION 2 N° 267 LIEUDIT RUE DES PRES CONTENANCE 29 CENTIARES</p> <p>DE LA PARCELLE SECTION 2 N° 273 LIEUDIT WEIHERGARTEN CONTENANCE 150 CENTIARES</p> <p>TERRAINS APPARTENANT AUX CONSORTS DINTEN AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SOULTZ-LES-BAINS</p> <p>HABILITATION SPECIFIQUE DE M. ALAIN VON WIEDNER ADJOINT AU MAIRE POUR REPRESENTER LA COMMUNE DE SOULTZ-LES-BAINS ET POUR SIGNER L'ENSEMBLE DES PIECES DE L'ACTE ADMINISTRATIF</p>	<p><i>Unanimité</i></p>

N° 09/06/2022	INSTITUTION DU REVERSEMENT OBLIGATOIRE DE LA PART COMMUNALE DE TAXE D'AMENAGEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES DE LA REGION MOLSHEIM-MUTZIG	<i>Unanimité</i>
N° 10/06/2023	AUTORISATION DE DEPOSER UN PERMIS D'AMENAGER / PERMIS DE CONSTRUIRE SUR LA PARCELLE CADASTREE SECTION 3 N° 868 PERMETTANT LA REALISATION D'UN EQUIPEMENT PROPRE DESSERVANT LES FUTURES CONSTRUCTIONS PROJETEES 27 RUE DE MOLSHEIM -RUE DES SAULES CLASSEMENT DE LA PARCELLE SECTION 3 N° 868 DANS LE DOMAINE PUBLIC	<i>Unanimité</i>
N° 11/06/2023	AUTORISATION DE DEPOSER UN PERMIS D'AMENAGER / PERMIS DE CONSTRUIRE SUR LES PARCELLES CADASTREES SECTION 9 N°439 ET N°531 PERMETTANT LA REALISATION D'UN EQUIPEMENT PROPRE DESSERVANT LES FUTURES CONSTRUCTIONS PROJETEES CLASSEMENT DES PARCELLES SECTION 9 N°439 ET N°531 DANS LE DOMAINE PUBLIC	<i>Unanimité</i>

Sultz-les-Bains, le 18 novembre 2022

Le Maire

Guy SCHMITT